

en faisant Guillaume I^{er}, ancêtre des comtes de Lyon, de Forest, et des seigneurs de Beaujeu : il nous dit, sans beaucoup d'examen, que Guillaume I^{er} cadet de la maison de Flandre, en portait les armes, preuve qu'il en descendait; et que, depuis 993, on voyait gravées ces mêmes armes sur le tombeau qui se voyait dans l'église de Saint-Irénée.

Si l'usage des armoiries, suivant Ducange, Duchesne, et nombre d'auteurs accrédités, n'a paru qu'en 1149, pendant les croisades, comment pourra-t-on croire Sévère, qui veut que celles de Flandres fussent gravées sur ce tombeau, 150 ans avant qu'elles eussent eu lieu (1)?

Quoique certains auteurs, soutiennent que nos premiers rois avaient eu pour armes trois crapauds, jusqu'au règne de Clovis, qui se fit apporter les fleurs de lis par un hermite, l'opinion la plus certaine, néanmoins, est que Louis le jeune fut le premier roi français qui prit les fleurs de lis sans nombre, en 1137. Charles VI, les réduisit à trois. On ne remarquait alors sur les tombeaux les plus anciens, que des croix et des inscriptions gothiques, avec la représentation de la personne. Le tombeau du pape Clément VI, fut un des premiers sur lequel, en 1258, l'on vit paraître des armoiries, et l'on ne commença qu'en 1341 à les prendre dans les églises, suivant le témoignage de l'histoire de Joinville : la première monnaie de France sur laquelle on vit paraître des armoiries, fut un denier d'or, de Philippe de Valois, où on le vit représenté, tenant de la main gauche un écu semé de fleurs de lis; cette monnaie fut frappée en 1336, et fut nommée écu, à cause de l'écusson de France. Que conclure de tous ces faits historiques, si ce n'est que les armes de Flandre n'existaient pas, en l'année 993, sur le tombeau de l'église de Saint-Irénée, ou que si elles y ont paru depuis, ce ne peut avoir été que depuis l'année 1350, comme y ayant été gravées après coup?

(1) L'auteur confond ici les règles et les lois qui ont commencé à régir les armoiries et qui ont été admises dans toute l'Europe à l'époque des croisades, et l'usage des armoiries qui était bien antérieur.

Note du D. de la REVUE.